

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

**Séance spéciale du 29 mars 2021**

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 29 mars 2021 à 19h50, à huis clos enregistrée, considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

**Sont présents à cette rencontre à huis clos :**

Madame	Christianne Cloutier	Mairesse remplaçante
Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

**Absent :**

Monsieur Alain Fortin, Maire

Madame Christianne Cloutier, mairesse remplaçante, préside l'assemblée et madame Mélissa Morin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-03-896**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

**CONSIDÉRANT** Le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** Que le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 10 mars 2021 le décret numéro 204-2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 19 mars 2021;

**CONSIDÉRANT** L'arrêté 2021-010 du ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger sans la présence du public;

**CONSIDÉRANT** Que selon le même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de bien connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**CONSIDÉRANT** Qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, sans la présence du public;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Desjardins d'accepter que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et la directrice générale par intérim puissent y participer en personne selon le respect des règles de distanciation social.

Sous la présidence de madame Christianne Cloutier, la séance spéciale est par conséquent ouverte à 19h50, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité.

**2021-03-897**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Dénomme et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

**2021-03-898**

**AFFICHAGE D'UN POSTE POUR JOURNALIER À L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACE VERTS**

**CONSIDÉRANT** QU'il y a lieu de pourvoir un poste vacant dans l'équipe de journalier pour l'entretien des parcs et des espaces verts;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Emond d'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage du poste journalier à l'entretien des parcs et espaces verts *et d'autoriser la direction générale à procéder à l'embauche de la personne choisie.*

Adoptée à l'unanimité.

**2021-03-899**

**AFFICHAGE D'UN POSTE JOURNALIER SAISONNIER ET UN POSTE DE JOURNALIER SAISONNIER AVEC POSSIBILITÉ DE PERMANENCE**

**CONSIDÉRANT** Le départ de l'employé au poste de contremaître en voirie;

**CONSIDÉRANT** La vacance du poste de contremaître en voirie;

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité se doit de combler ces postes rapidement;

**CONSIDÉRANT** QU'il y a lieu de combler un poste vacant dans l'équipe de journalier saisonnier ainsi qu'un journalier saisonnier, offrant une possibilité de permanence;

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Lafontaine et résolu d'autoriser la direction générale à faire l'affichage de poste et par la suite procéder au processus d'entrevues.

Adoptée à l'unanimité.

**2021-03-900**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Dénommé de procéder à la levée de l'assemblée à 19h54.

Adoptée à l'unanimité.

---

Mme Christianne Cloutier  
Mairesse remplaçante

---

Mme Mélissa Morin  
Directrice générale adjointe